

## DEVENIR UN SALARIÉ COMPÉTENT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

Quels intérêts pour moi ? Mes collègues ? Et mon entreprise ?

### POUR MOI (Salarié Désigné Compétent)



#### 1. Nouvelles compétences

Je développe mes compétences en prévention et j'élargis le périmètre de mon activité, ce qui donne un sens plus large à mon travail et d'éventuelles perspectives d'évolution.



#### 2. Interlocuteur de confiance

Je deviens un interlocuteur de confiance pour mon employeur et mes collègues en matière de prévention et je mets du lien entre eux.



#### 3. Acteur de prévention

Je suis un acteur impliqué dans l'amélioration des conditions de travail de tous (salariés, intervenants extérieurs, encadrants, etc.)

### POUR L'ENTREPRISE

#### Prévention des risques 4.

Je contribue à la diminution du risque d'accidents du travail et de maladies professionnelles par mon implication active dans la démarche de prévention.



#### Relations de travail 5.

Je contribue à l'amélioration des relations professionnelles dans mon entreprise en animant des moments d'échanges sur la santé, sécurité et les conditions de travail.

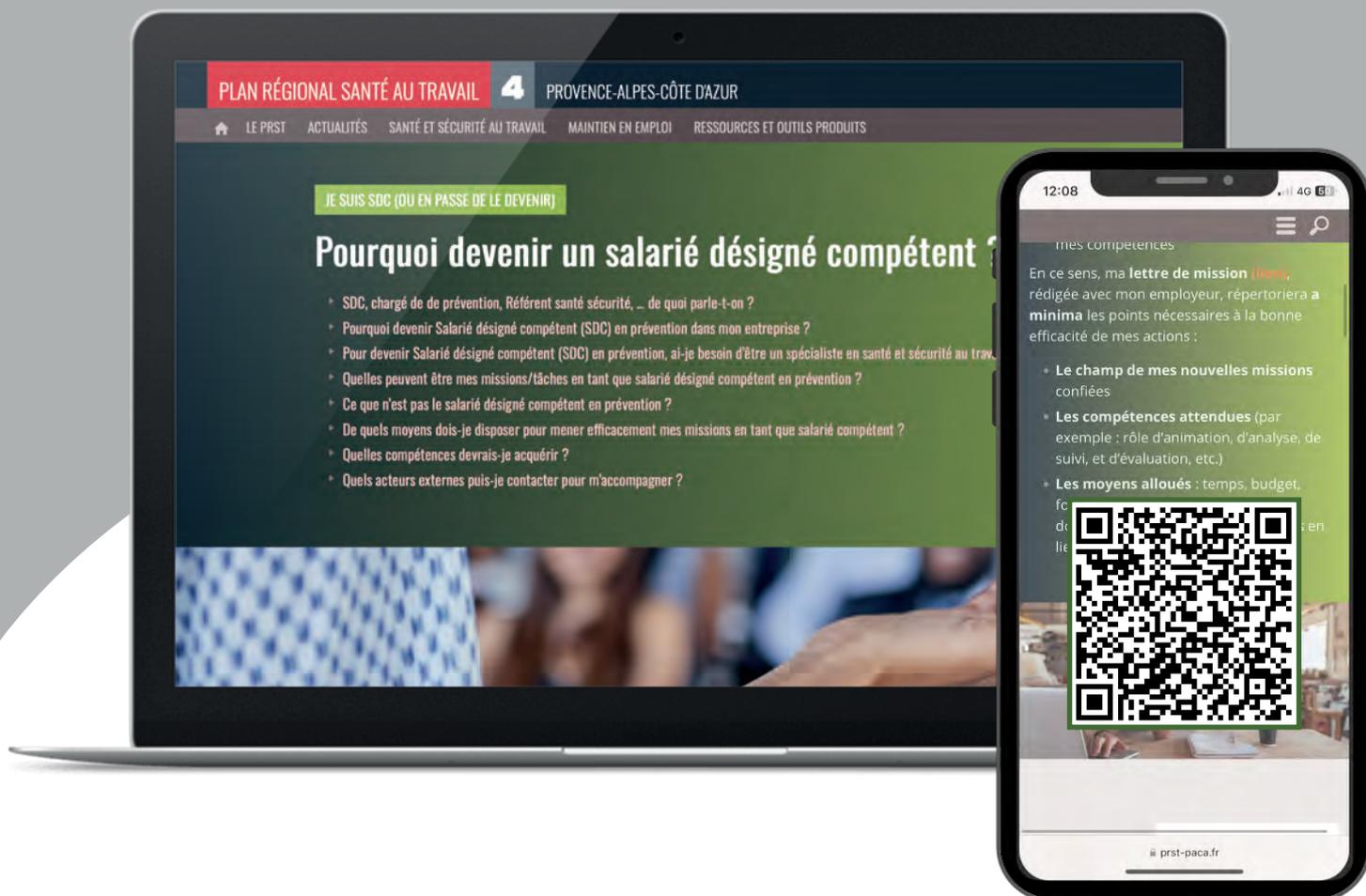


#### Culture de Prévention 6.

Je participe, du fait de mes actions au quotidien, au développement de la culture en prévention de mon entreprise.



## ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?



**VISITER LE SITE WEB**  
[www.prst-paca.fr](http://www.prst-paca.fr)